

MAJ : JUILLET 2025

ÉTAPE 1

IDENTITÉ

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

SOUSCRIPTEUR

M. ☐ Mme ☐

N° d'associé

CO-SOUSCRIPTEUR (le cas échéant)

M. ☐ Mme ☐

Nom
Prénom
Date de naissance
Ville de naissance
Pays de naissance

Nom
Prénom
Date de naissance
Ville de naissance
Pays de naissance

OU

VOUS ÊTES UNE SOCIÉTÉ

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ

Forme juridique
Dénomination sociale

N° SIREN

N° d'associé

REPRÉSENTANT HABILITÉ

M. ☐ Mme ☐

Nom
Prénom
Date de naissance
Ville de naissance
Pays de naissance

ÉTAPE 2

RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

☒ MISE EN PLACE ☐ MODIFICATION

Je souhaite/nous souhaitons réinvestir mes/nos dividendes perçus chaque trimestre* à hauteur de :

☐ EN TOTALITÉ ☐ EN PARTIE soit %

* Sous réserve d'un dividende suffisant

! Si le montant du dividende n'est pas un multiple exact d'un nombre de part, alors le solde me/nous sera versé en € sur notre compte bancaire enregistré au préalable.

ÉTAPE 3

JUSTIFICATIFS

POUR LES PARTICULIERS

- ☐ Passeport ou carte nationale d'identité à jour
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Questionnaire client (si le dernier a été signé il y a plus d'un an)

POUR LES SOCIÉTÉS

- ☐ Passeport ou carte nationale d'identité à jour du ou des représentants légaux
- ☐ KBIS de moins de 3 mois
- ☐ Statuts à jour
- ☐ Compte de résultat et bilan du dernier exercice
- ☐ Formulaire DBE-SI (bénéficiaires effectifs) / RBE
- ☐ Passeport ou CNI à jour du/des bénéficiaire(s) effectif(s)
- ☐ Questionnaire client (si le dernier a été signé il y a plus d'un an)

J'atteste, nous attestons, que la proposition de souscrire à des parts de SCPI Kyaneos Pierre faite par mon, notre conseiller était appuyée sur les éléments suivants dont j'ai, nous avons, pris connaissance :

- Documentation juridique : Statuts, note d'information, Document d'information clés (DIC)
- Documentation commerciale : Rapport annuel, Bulletin Trimestriel, Condition générale en dernière page de ce document

Je confirme / Nous confirmons que je n'ai/nous n'avons pas été démarché(s) par mon/notre conseiller : la proposition de souscrire à des parts de SCPI Kyaneos Pierre ne s'est faite ni à mon domicile, ni à mon lieu de travail, ni en tout autre lieu non destiné à la commercialisation de produits instruments et services financiers. Je confirme / Nous confirmons ne pas être US Person. Je confirme / Nous confirmons ne pas être une personne politiquement exposée ou étroitement associée à une telle personne selon les articles R.561-I8 II et III du CMF.

AVERTISSEMENT : Les SCPI n'offrent ni garantie de capital, ni garantie de rendement. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La société de gestion ne garantit pas la revente des parts. La durée recommandée de conservation des parts est de 10 ans et la liquidité du placement est limitée durant toute la durée de vie de la SCPI. Avant tout investissement ou réinvestissement, vous devez vérifier qu'il est adapté à votre situation patrimoniale, votre appétence au risque, et votre profil d'investisseur.

Fait à : _____ SOUSCRIPTEUR

Le : _____

Fait à : _____ CO-SOUSCRIPTEUR

Le : _____



Signature manuscrite ou signature électronique certifiée par un tiers de confiance (Yousign, Universign, Docusign...). Les autres types de signatures (signature via Adobe par exemple) seront **refusés**. Les dossiers non datés/sans lieu/sans signatures seront également **refusés** : le présent document sera à compléter et à envoyer de nouveau.

CONDITIONS GÉNÉRALES

OBJET SOCIAL

Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif.

DATE DE CRÉATION

23 avril 2018

DATE D'OUVERTURE DES SOUSCRIPTIONS AU PUBLIC

Le 18 juin 2018

DURÉE

La durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL MAXIMUM :

500 000 000€

PRIX DE SOUSCRIPTION (à compter du 01/07/2025)

Pour une part :	224€
Nominal :	160 €
Prime d'émission :	64€
dont commission de souscription due :	24,64€

COMMISSION DE SOUSCRIPTION

La SCPI règle à la Société de Gestion une commission de souscription de 11% TTI. Cette commission est destinée à amortir notamment :

- les frais de collecte à hauteur de 8 % TTI (la commission est exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-I°-e du Code général des impôts).
- les frais de recherche et d'investissement à hauteur de 3% TTI (commission exonérée en vertu de l'article 135, paragraphe I, sous g de la directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006)

Une partie de la commission de souscription de 11% TTI pourrait être reversée par la société de gestion au Conseiller / Commercialisateur. Pour connaître le niveau de sa rémunération, merci de vous rapprocher de votre Conseiller / Commercialisateur.

JOUISSANCE DES PARTS

Les parts souscrites sur un mois N portent jouissance au **premier jour du 6^e mois** suivant la souscription.

FISCALITÉ

Personnes physiques : La SCPI KYANEOS PIERRE bénéficie du régime fiscal prévu par l'article 239 septies du Code Général des Impôts imposant le revenu entre les mains de chaque associé.

L'associé n'est pas imposé sur le dividende qu'il perçoit mais sur la fraction (calculée au prorata de ses droits et compte tenu de la date de mise en jouissance de ses parts) du revenu net de la Société.

Personne morales : La quote-part des résultats sociaux qui revient aux associés personnes morales soumis à l'impôt sur les Sociétés, est déterminée d'après les règles fixées par les articles 38 et 39 du Code Général des Impôts concernant les bénéfices industriels et commerciaux.

La fiscalité est propre à chaque investisseur et requiert une analyse personnalisée.

MOYEN DE TRANSMISSION DES DOSSIERS

Les souscriptions en version papier sont à envoyer au siège de la Société de Gestion : Kyaneos AM.

Il est vivement conseillé de faire parvenir son dossier avec un courrier suivi ou un recommandé.

Les souscriptions au format électronique (Universign, Docusign...) sont à transmettre par email, à l'adresse suivante : **souscriptions@kyaneosam.com**

COMMENT S'INFORMER ?

L'ensemble de la documentation de la SCPI est disponible sur : kyaneosam.com et au siège de la Société.

Nous sommes disponibles via contact@kyaneosam.com ou au 04 86 34 80 73 pour toute demande d'informations ou de documents.

Votre conseiller habituel peut également vous informer et recevoir vos demandes.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître. Nous les conservons durant la période de détention des parts. Après sortie du produit, elles sont conservées pendant le délai de prescription. Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi «Informatique & Libertés») relative aux données vous concernant en adressant un courriel à l'adresse contact@kyaneosAM.com ou en adressant un courrier auprès de : Kyaneos Asset Management, Immeuble Grand Angle - 1578 Avenue de la 2^e DB - 30133 Les Angles.

KYANEOS ASSET MANAGEMENT

SAS au capital de 276.500 € - RCS Nîmes n° 834 610 313 - Immeuble Grand Angle - 1578 Avenue de la 2^{ème} DB - 30133 Les Angles

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-18000002 du 26/02/2018

KYANEOSAM.COM

RÉSERVÉ AU CONSEILLER

Société _____

Nom _____

Email _____

Téléphone _____